Présentation de l'action « Mentorat des doctorantes et doctorants »

Abdenacer Makhlouf,

Vice-président délégué à l'égalité et la diversité à l'université de Haute-Alsace

Le mentorat permet de relier une personne expérimentée (mentor(e)) à un(e) doctorant(e) (mentoré(e)). Il s'agit d'une relation volontaire d'aide, d'échange et d'apprentissage ainsi que d'enrichissement personnel. Elle permet d'apporter une écoute, du soutien et des encouragements à la personne mentorée, ainsi que des conseils permettant de mieux l'armer pour s'épanouir dans sa carrière scientifique et professionnelle. Le mentorat peut jouer un rôle fondamental dans une progression de carrière et dans le développement professionnel.

Cette action a été mise en place au sein de l'école doctorale de Strasbourg-Mulhouse par les missions égalité-diversité (Unistra et UHA) et l'association Femmes & Sciences, à partir de cette année universitaire. Il s'appuie sur l'expérience acquise dans plusieurs universités françaises et canadiennes, ainsi que sur les résultats d'un colloque organisé par Femmes & Sciences à Montpellier en 2017.

Ce dispositif a été intégré dans la formation doctorale permettant de valider de 20 à 27 heures de formation.

Objectifs

Cette formation a pour objectif d'accompagner les doctorantes et doctorants et de les inciter à construire leur projet de carrière :

- En réfléchissant aux possibilités et aux choix qui s'ouvrent à elles ou à eux avec l'aide de personnes d'expérience et de confiance que sont leur mentore ou mentor.
- En s'intégrant dans une démarche d'enrichissement mutuel, de partage de leurs expériences et de leurs connaissances scientifiques et humaines, de soutien et d'encouragement au sein du réseau de l'ensemble des doctorantes et doctorants du programme.

Descriptif

Cette formation s'inscrit sur une année universitaire et se décompose en 3 types d'activités régulières :

- Des échanges individuels réguliers de la doctorante ou du doctorant avec sa mentore ou son mentor à raison de 1h par mois. Un appel à mentores et mentors a permis de recenser les personnes bénévoles, titulaires d'une thèse, prêtes à s'investir dans l'accompagnement d'une doctorante ou d'un doctorant. Les couples (bénévole, doctorante ou doctorant) seront principalement établis sur la base des affinités détectées lors d'un speed-meeting entre les deux groupes.
- Des cercles de discussion thématiques (3x1h par an) et des ateliers de formation collective (3x1h par an) pour répondre aux besoins et questionnements des doctorantes et doctorants

- (Comment préparer son comité de thèse ? Présenter son projet de recherche ? Rechercher un post-doc ? Quelles sont les règles de l'emploi dans le secteur industriel ?)
- Des témoignages qui présenteront aux doctorantes et doctorants, entres autres, divers métiers et parcours en lien avec la recherche scientifique dans les secteurs académique et privé (3x1h par an).

Mise en place

La mise en place du dispositif consiste à faire appel à des mentor(e)s volontaires parmi le personnel de l'université ou venant des entreprises. La seule condition est que la personne soit titulaire d'un doctorat. L'information est diffusée auprès des doctorant(e)s par mail ou pendant les réunions de rentrées ou des journées de l'école doctorale. Les doctorant(e)s intéressé(e)s doivent envoyer un CV et une lettre de motivation. Les mentor(e)s volontaires doivent préparer des vidéos courtes de présentation qui sont visionnées par les doctorant(e)s retenu(e)s. Ensuite des speed-meetings sont organisés. Les mentor(e)s et mentoré(e)s proposent un choix de 4 à 5 noms sur lesquels le comité s'appuie pour proposer les binômes. Lors de la première rencontre une charte rappelant les engagements est signée par les deux parties.